

VACANCES DE LA TOUSSAINT

LES LEGENDES CELTIQUES



Du roi Arthur à Merlin, en passant par la forêt de Mervent, les bretons et les esprits de la forêt vous attendent impatiemment. Avec eux, au programme : des chants, danses, jeux traditionnels, légendes, magie, sans oublier les crêpes et autres recettes...

Horaires d'ouverture :

Accueil possible de 7h00 à 19h00

Inscription à la journée : de 9h00 à 17h00

A la demi journée : de 9h00 à 12h00 **ou** 13h30 à 17h00

Un service cantine de : 12h00 à 13h30

Les responsables de l'accueil de loisirs :

Mme GODARD : 02 41 30 93 97

Mme GABORIT : 02 41 46 54 26

Mme MENAND : 06 24 32 70 73

PROGRAMME D'ANIMATIONS

Lundi 21 :
Décoration et
légendes
bretonnes

Mardi 22 :
Bigouden
Et
Bigoudène

Mercredi 23:
Chants et
danses
bretonnes

Jeudi 24:
Cuisine
Bretonne

CREPES OU GALETTES ?

Lundi 28 :
« Pirates, ils
ont volé notre
recette ! »

Mercredi 30 :
Instruments
bretons et
concours de
palets

Vendredi 25 :
Grand jeu
des Druides

Mardi 29 :
Jeu
traditionnel en
bois

Ouah !!! Quelles légendes !!

Jeudi 31 :
Le bal des
druides
déguisés

« Ils ont des chapeaux ronds vive la Bretagne, ils ont des chapeaux ronds vive les bretons. ».

Tarifs :

QF	Péricentre prix de l'heure De 7h à 9h, de et de 17h à 19h	Accueil matin De 9 à 12h (3h)	Accueil ap midi De 13h30 à 17h00 (3h30)	Temps du midi Repas apporté 12h à 13h30 (1h30)
0 à 500	1,20€	3,60€	4,20€	1,80€
501 à 720	1,40€	4,20€	4,90€	2,10€
720 à 1000	1,80€	5,40€	6,30€	2,70€
+ de 1000	2,00€	6,00€	7,00€	3,00€
Non adhérent familles rurales	2,40€	7,20€	8,40€	3,60€

Toute demi-heure entamée est due

- **Apporter son repas** (micro-onde sur place) il n'y aura pas de repas commandés
- **Les chèques vacances sont acceptés**
- *Les personnes, dont les enfants ne sont pas scolarisés à l'école de TORFOU, se verront réclamer une participation de 2€ par journée et 1€30 par demi-journée. Cette somme correspond à la subvention versée par la commune aux enfants scolarisés à TORFOU à l'association.*
- *Réduction de 20 % pour le 3^{ème} enfant (le 4^{ème} ...) : pour 3 enfants inscrits le même jour...*

INSCRIPTIONS :

Les dossiers d'inscription (fiche d'inscription + règlement) peuvent être déposés à partir du lundi 30 Septembre et au plus tard le Mercredi 9 Octobre, soit au bureau de la périscolaire aux heures d'ouvertures, soit dans la boîte aux lettres.

Si votre enfant n'a pas fréquenté l'accueil de loisirs, merci de vous munir de :
la photocopie de votre numéro allocataire CAF, votre Quotient familial et la photocopie du carnet de santé de votre enfant.
Le règlement des journées, demi-journées, du péricentre et du temps de garde du midi vous sera demandé le jour de l'inscription.

